

Nous lisons l'article suivant dans un des derniers numéros du Pilot.

..... Nous apprenons que l'évêque Power est mort samedi matin ; il sera regretté universellement, car il était un des quelques membres du clergé catholique irlandais qui était gentilhomme par ses manières et son éducation, et qui croyait qu'il était plus conforme à la conduite d'un prêtre chrétien d'être en paix plutôt qu'en guerre avec des hommes d'une croyance différente de la sienne.

Courier de Montréal.

Le morceau, qui précède et qui est bien propre à caractériser son auteur, mérite quelques remarques de notre part. Nous faisons profession d'être, et nous sommes vraiment l'organe des sentiments libéraux, et nous pouvons résumer avec confiance à tout le passé de notre journal pour prouver qu'aucune secte, société, ou corps d'un caractère religieux, n'a jamais reçu d'offenses ou d'injures dans les colonnes du Pilot.

Nous serons brefs dans notre réponse au Courier, et d'abord nous attirerons son attention sur le témoignage suivant en faveur du clergé que l'on attaque, témoignage rendu véritablement et publiquement, par un ministre protestant (épiscopien) de cette ville, le Rev. M. Adamson, à une assemblée en faveur des pauvres malheureux de l'Irlande, et tenue à l'Hôtel-Daly en février dernier : "Y a-t-il une seule nation sous le ciel qui ait jamais eu connaissance d'un fait tel que le suivant : des hommes forts et courageux voient tout autour d'eux les classes moyennes dans l'abondance et toutes les jouissances ; ils voient de nombreux seigneurs dans les richesses et un luxe effréné ; et leurs enfants, et leurs femmes, ils les voient mourir de faim ainsi qu'eux mêmes ; et ces hommes ne tendent pas seulement la main pour s'emparer de ces biens et de ces nombreux et gras troupeaux qui les environnent. Ceux qui ne connaissent pas l'Irlande, ne peuvent comprendre cette patience ; mais ceux qui la connaissent, trouvent facilement une solution de la difficulté dans les TRAVAUX OPPORTUNS ET UTILES ET DANS L'INFLUENCE DU CLERGÉ DU PEUPLE ?"

Ce témoignage, de la part d'un révérend monsieur, dont le seul motif, en le donnant ainsi volontairement, a dû être de faire connaître la seule et vraie vérité, paraît indiquer que le clergé catholique irlandais non seulement n'est pas sans cesse en querelle avec des personnes de croyance différente de la sienne, mais par ses travaux, non comme "gentilhomme," mais comme prêtre, maintient le pais de toute une nation dans les circonstances les plus difficiles et les plus terribles. Toute l'histoire du clergé irlandais depuis le moment qu'il a eu à se rencontrer avec "des hommes d'une croyance différente," parle contre l'accusation du Courier. L'opposition du clergé à la prépondérance d'aucune secte religieuse était si évidemment juste, que ce serait blesser le bon sens de la société que d'essayer de la défendre. Elle n'a pas besoin de défense ; l'Université approuvée, et la Grande-Bretagne à présent "répète et ratifie le décret." Il n'y a jamais eu une inimitié personnelle prouvée contre les protestants en Irlande ; au contraire le protestant qui se recommande au peuple par l'honnêteté et la justice, est des plus honorés de la nation pour la prouver s'il s'agit de citer le fait que, bien que la représentation de l'Irlande au parlement soit en général sous le contrôle des votes catholiques, cependant la majorité de ces membres a toujours été protestante. En ce qui regarde les prêtres catholiques comme n'étant pas "gentilhommes par leurs manières," nous devons dire que nous ne sommes pas enclins à discuter ce point avec l'éditeur du Courier, ne connaissant pas précisément son motif d'excellence en ce sens ; Shakespeare dit que le diable est un gentilhomme, et si notre confrère visait à cette sorte de gentilhomme, qui est une chose assez probable, il remporterait probablement la victoire contre nous. La question de l'éducation du clergé en est une qui ne peut pas se déterminer non plus aisément ; car notre adversaire, étant un protestant et un anglais, nous aurions petite chance de maintenir notre position contre lui.

Nous trouvons dans le Journal de Québec de samedi la Correspondance qui suit, nous insérons dans nos colonnes pour avoir l'occasion de dire à certains commis d'ailleurs, que le reproche fait aux commis de Québec pourrait être fait plus généralement et être encore bien juste. C'est une honte en effet, un désordre que l'autorité ne devrait pas souffrir. Que chacun soit libre d'acheter ou de ne pas acheter, et que l'on ne tourmente plus ainsi nos bons cultivateurs. Il pourrait bien se faire quelque jour qu'ils ne se montreraient pas si soufrants, et prendraient quelques mesures effectuées à ce sujet. Ce serait un exemple qui aurait probablement les résultats les plus heureux :

M. L'ÉDITEUR,

Souffrez que je me serve de la voie de votre journal, pour signifier la conduite grossière des petits commis de la Basse-Ville et de Saint-Roch qui se font un devoir de sembler de maltraiter et d'insulter les clients. Si je vous disais qu'il y en a qui portent l'audace et l'effronterie jusqu'à saisir les passants par leurs habits, et les traîner malgré eux dans l'échoppe de leurs patrons, pour l'unique plaisir d'y tourner leurs paroles en ridicule, vous ne voudriez peut-être pas me croire ! C'est pourtant l'exacte vérité, je puis le dire quand j'ai été moi-même la victime des insultes de ces petits êtres, auxquels leurs maîtres paraissent donner carte blanche, on sur la conduite desquels ils veillent tout au moins en dormant. A entendre nos illustres commis, je ne sais si vous ne les prendriez pas pour les plus fameux orateurs de la France, et cependant, ils savent à peine, pour la plupart, mettre de suite les lettres de l'alphabet. Ils vous traitent d'habitants, lorsque leurs pères, pour un bon nombre, cultivent la terre, plus honorable qu'eux sans doute, puisque leur industrie est honorable et leur conduite aussi. Pour mépriser ainsi ce qu'on a été il faut être étourdi ou n'avoir pas de cœur. Mais espérons qu'il existe chez eux, un fonds de bon sens et de qualités et que cet avertissement les corrigera.

Saint-Pierre de la Rivière du Sud, 6 octobre 1847.

Nous avons reçu le Canadien d'hier soir trop tard pour en extraire l'excellent article intitulé architecture ; nous nous empressons de le mettre dans notre prochaine feuille, et espérons que les souhaits que l'on fait en faveur du jeune artiste qui attaque la liberté de ses concitoyens se réaliseront pleinement, et que M. Thomas Fournier qui est l'artiste en question aura lieu d'être content des Canadiens opiniâtres. Pour sa part, nous ne doutons nullement qu'il ne réalise les espérances que l'on met en lui.

Nous lisons dans le Courier de Montréal qu'à "Portage du Fort" sur l'Ottawa, il vient d'être établi un bureau de poste, dont le maître sera D. P. McLaren, qui demeure dans l'endroit. Les habitants des environs ont, dit-on, intention de nommer ce village Port Elgin.

A Québec, les Éditeurs et les Propriétaires de journaux se sont assemblés, et ont décidé de ne pas publier de rapports télégraphiques, vu que les prix demandés par la compagnie de Montréal sont trop élevés et que ces rapports ne sont d'aucun intérêt pour les lecteurs.

Les nouvelles du Mexique ne nous apprennent rien de nouveau ; elles ne font que confirmer la nouvelle de la prise du Mexico.

Nous allons avoir, un opération vers le 15 de novembre, le chemin de fer entre Montréal et Lachine ; la seule cause actuelle de retard c'est la locomotive que l'on construit aux États-Unis.

On nous apprend que, maintenant deux steamers vont traverser de Montréal à Lachine et vice versa, et que les heures de départ sont changées.

La Minerve d'hier soir nous annonce que, dans la Manufacture de verre à Vaudreuil on a commencé à souffler le verre. Cette manufacture appartient à MM. Desbaratz et Derbishire, et est la seconde établie dans le pays.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec :

- MM. Ls. Proulx, ci-devant curé de St. Antoine de Tilly, P. H. Harkin, et E. Langevin demeurent à l'Archevêché. MM. Forqués ci-devant curé de Ste. Marie, dans la Beau ce est allé au séminaire de Québec. C. Gauthier, vicaire-général, est nommé Supérieur du collège de Ste. Anne. L. A. Bonnet, de la Malbaie est allé curé à St. Anne de la Pocatière. D. Marcon, ci-devant curé de Maskinongé à la Ste. Famille dans l'Isle d'Orléans. E. Payment, de Ste. Marguerite à Charlesbourg. P. Béland, de St. François sur le lac St. Pierre à St. Antoine de Tilly. F. Marin de St. Joseph dans la Beauce à St. Vallier. A. Beaudry, de la Ste. Famille dans l'Isle d'Orléans, à la Malbaie. F. Caron, de l'Isle aux Grues à St. Joseph dans la Beauce. J. Auchin a été nommé à la cure de Ste. Marie dans la Beauce. J. A. Mauraull, missionnaire des Sauvages Abénakis. L. J. Bernard à St. François sur le Lac St. Pierre. J. O'Grady, à Ste. Catherine de Fossambault. J. D. Perras, à Ste. Marguerite. T. A. Larouche, à St. Casimir. A. Millette, à Maskinongé. C. Tardif, à l'Isle aux Grues. W. W. Moylan, missionnaire à Douglass-Town, etc. H. McGuire a été nommé vicaire de N. D. de Québec. Jos. Matte et H. Potvin vicaires à St. Roch de Québec. L. Provencher, vicaire à St. Gervais. F. L. de Kéroack, vicaire à St. Thomas. N. Leclerc, vicaire à St. Charles, Riv. Boyer. P. De Villeis, vicaire à St. François, dans la Beauce. B. Robin, à la Baie du Febvre. Thomas Aubert de Gaspé est nommé vicaire à Ste. Anne de Lapérade. Richard demeure au collège de Ste. Anne en qualité de professeur.

Les RR. PP. Durocher et Garin, O. M. I. vont passer l'hiver à la Grande-Baie (Saguenay), ainsi que le R. P. Honorat, de la même congrégation.

ORDINATIONS.

Dimanche dernier, à Québec, Mgr. l'évêque de Sidymne a ordonné : Prêtre : M. Thomas Aubert de Gaspé ; Diacones : MM. P. Clarke, L. Lahaye et Z. Gingras. Sous-Diacones : M. Denis Dunn, du diocèse du N. B.

NOMINATIONS.

La Gazette Officielle de samedi contient, entre autres nominations, les suivantes : Joseph Lenoir, écrivain, avocat B. C. Bernard Turquand écrivain, député Receveur Général de la Province du C. William Woodruff, de St. David, et John Jarron, de Dunville, écrivains, commissaires, en place de W. J. Kerr écrivain, décédé, et de David Thorburn écrivain, qui a résigné, pour faire l'évaluation des terres demandées par la compagnie de la navigation de la Grande-Rivière. Pour être commissaires d'écoles : Pour la municipalité de Carleton, comté de Gaspé, Joseph Guillaume Lebel, John Mengher et Romain Landry, écrivains. Pour la municipalité de Lacorne, comté de Terrebonne, John Russen et John Livingston, écrivains. Pour la municipalité de la Pointe du Lac, comté de St. Maurice, Jean Baptiste Houle, Hubert Girard et Louis Créte, écrivains. Pour la municipalité de St. Michel de Vaudreuil, C. de Vaudreuil, Joseph Valois et Jean Baptiste Le Febvre, écrivains. Le rév. Joseph La Roche, membre du bureau catholique des examinateurs pour le dist. de Montréal, en place du rév. H. Hudon, décédé, et le rév. G. T. Simpson, membre du bureau protestant des examinateurs pour le même D., en place de F. Girlin écrivain.

Nous avons la douleur d'apprendre, par un de nos correspondants de Québec, que la révérende mère Ste. Barbe, de l'Hôpital-Général de Québec, y est décédée le 5, à l'âge de 45 ans.

La température s'est de beaucoup refroidie depuis deux ou trois jours, en sorte qu'actuellement les calorifères de M. Sinolenski ne sont pas du tout à désigner. D'ailleurs, comme par le temps qui court, l'économie est une excellente chose, nous ne doutons pas que ces calorifères par leur excellence, par leur supériorité surtout ce que nous avons en ce genre, vont avoir une vogue étonnante parmi nous.

CORRESPONDANCE

Reçu de

- M. J. L. Québec, lettre. M. E. B. Québec, lettre ; merci pour informations. M. P. H. B., lettre ; réponse faite hier. M. P. M., Québec, billet. M. E. B., lettre et communications ; merci pour le tout.

Nous voyons par le tableau des enterrements de Montréal, qu'actuellement ce n'est plus le typhus qui est la maladie dominante, mais c'est avant tout la dyssentérie ; la proportion entre les cas de typhus et ces cas de dyssentérie sont comme 6 est à 17.

Durant la semaine finissant au 2 Octobre il est mort dans la Ville 56 personnes.

Durant la semaine finissant au 9 Octobre, il en est mort 62.

Tableau des décès à Pointe St. Charles. 8 octobre 1847. Malades 776. Morts 10. 9 " " " 737. " 9. 10 " " " 758. " 8. 11 " " " 746. " 8.

La semaine précédente 36. 99. Diminution cette semaine 63. Durant la semaine finissant au 9, il a été renvoyé 402 personnes.

La prochaine malle pour l'Europe doit quitter Boston le 16 octobre ; elle sera fermée à Montréal demain à 7 h. P.M. pour les lettres payées, et le lendemain matin à 8 h. pour les journaux et lettres non-payées.

REVUE DES JOURNAUX.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

Liste des officiers élus pour l'année courante de l'Assemblée générale trimestrielle, tenue dans la salle de l'ancien Parlement, le 30 septembre 1847, y compris les officiers sectionnaires dont l'élection a été confirmée à la même assemblée.

- OFFICIERS GÉNÉRAUX. Président, l'honorable R. E. Caron. Président-adjoint, l'honorable Louis Panet. Trésorier-Général, l'honorable Louis Massue. Trésorier adjoint, François Buteau, écrivain. Commissaire-ordonnateur, L. G. Baillairgé, écrivain. Secrétaire-archiviste, Ulric J. Tessier, écrivain. Secrétaire-adjoint, Cyrille Delagrave, écrivain.

L'œuvre de sympathie et de charité envers les orphelins irlandais se poursuit avec un zèle qui fait également honneur au clergé et à notre population. Lundi, à la demande de M. le curé de Rimouski et de son vicaire M. Lebel, vingt et un orphelins, partaient pour la paroisse de Rimouski ; trois aussi pour celle de Saint-Grégoire qui en avait déjà reçu près de quarante. La charité est si grande dans nos campagnes que M. le secrétaire de l'archevêque ne peut suffire aux demandes d'orphelins, malgré le grand nombre que la mort a fait et fait tous les jours. Il serait impossible de dire le nombre d'orphelins qui sont maintenant placés dans nos bonnes familles de la ville.

La Gazette de Bytown annonce qu'il y aura opposition de steamboat, le printemps prochain, entre Grenville et Bytown. Les passagers feront le trajet pendant le jour à des prix réduits. F. Cleimow, écrivain, est l'auteur du projet. Nous apprenons que la vieille ligne a pris des mesures pour mettre un steamboat supérieur entre Montréal et Carillon.

Provinces d'en bas.—Nous apprenons, par les journaux de la Nouvelle-Ecosse, que le procès intenté contre les personnes qui ont pris part aux mérites commis le 12 juillet, entre les Orangistes et les catholiques Irlandais, à Woodstock a été remis à un autre terme. Les défenseurs, MM. Ritchie et Wilmot firent remarquer d'abord que la liste du shériff était déficiente, et ensuite qu'elle était partielle, en ce que les noms des catholiques étaient exclus des bancs du jury. Le solliciteur général, embarrassé sur la première objection, répondit à la seconde qu'il n'y avait aucune partialité, puisqu'en excluant les catholiques on avait aussi exclus les Orangistes. Les juges soutinrent le solliciteur sur ce dernier point, mais craignant quelque chose de fatal sur l'autre déficuosité, ils ont remis la cause après le 1er janvier prochain, quand le shériff aura rempli la liste du jury suivant la stricte exigence de la loi.—Sur quelle autorité le shériff s'est-il appuyé pour exclure les catholiques de la boîte du jury ? lui seul peut le savoir. Les catholiques sont-ils donc une classe d'hommes sans force sans honneur pour refuser de les admettre en justice ! L'affaire était déjà bien assez dégoûtante sans y ajouter ce déni du droit.

BULLETIN COMMERCIAL

La fleur se vend assez à Buffalo, le prix en est de \$5. 12 et \$5 25 ; 2500 quarts se sont vendus en un jour. Les nouvelles de New-York sont à peu près comme aux dernières dates. A Montréal, la fleur se vend comme suit : Superfine de 30c. 0 à 30 6 fine de 28 9 à 29 6 Le beurre se vend de 7d. 7 1/2 par lb.

ASSEMBLÉES POUR AFFAIRES DE BANQUEROUTES.

A St. Charles, le 4, M. B. Chabot, dans sa 85e. année ; c'était un des plus respectables habitants de l'endroit. Mercredi, 13, à 10 h. A. M. William Aardie. Seconde assemblée pour la preuve des dettes et l'examen du banqueroutier. Mercredi, 13, à 10 h. A. M. Pierre Lippé. Assemblée générale. Jeudi, 14, à 10 h. A. M. Andrew T. Holland. Assemblée générale. Vendredi, 15, à 10 h. A. M. Jean Baptiste Desforges. Seconde assemblée pour la preuve des dettes et l'examen du banqueroutier.

DECES.

A St. Onrs, le 28 septembre, à l'âge avancé de 69 ans et trois jours, après une douloureuse maladie qu'il a souffert avec patience Michel Mongeon, respectable cultivateur du lieu. Cet estimable vieillard rempli de l'amour de Dieu depuis son enfance, vit approcher le moment du départ sans crainte et avec résignation. Depuis longtemps il se préparait au long voyage de l'éternité. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse, plusieurs enfants, et un frère qui n'oublieront jamais ses bonnes qualités. Le concours nombreux et respectable qui suivit le convoi funèbre est une preuve non équivoque de l'estime générale dont jouissait le défunt. Qua seminaverit homo haec et metet. Gal. VI. 7. Le 5 du courant, à St. Antoine de Tilly, au manoir sei-

gneurial, Jean-Baptiste Isaïe Noël de Tilly, écuyer, seigneur de St. Antoine, M. D. ancien membre pour le comté de Lotbinière, à l'âge de 48 ans 8 mois.

A Lavaltrie, le 8 du courant, l'enfant de M. Joseph Lacombe fils, âgé de 3 ans et 2 mois.

A NOS ABONNES.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le dernier semestre sont priés de le faire au plus tôt.

Ceux de nos abonnés qui doivent plusieurs semestres sont aussi priés de nous faire tenir le plus promptement possible le montant qui nous est dû.

Il faut bien se rappeler que sans argent un journal ne peut pas se soutenir. C'est la grande régularité dans les paiements qui seule peut rendre un établissement florissant. Nous osons donc espérer que nos abonnés ne nous négligeront pas et qu'ils nous enverront aussitôt le montant qu'ils nous doivent.

Nous venons d'encourir de grands frais pour l'agrandissement et l'embellissement des Mélanges. C'est une raison de plus pour nous adresser sans délai les différentes sommes qui sont dues pour abonnement à notre journal, etc. etc.

Enfin, que nos lecteurs se rappellent bien que ce n'est pas tant par des paroles que par des actes que l'on prouve son désir d'être le patron et l'ami véritable d'un établissement.

AVIS

AUX RETARDATAIRES.

Il paraît que nos abonnés ne lisent guère l'article qui leur est adressé dans chaque numéro, car nous ne recevons que peu de remises. Nous appelons donc de nouveau leur attention à ce sujet, et leur répétons qu'il vous est indispensable d'être payé au plus tôt.

ENCOURAGEMENT

AUX NOUVEAUX ABONNES DE LA REVUE CANADIENNE.

PRIMES EXTRAORDINAIRES

18 ALBUMS DONNES POUR RIEN.

A DATER de ce jour, ceux qui s'abonneront à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire et Musical, pour un an et paieront leur abonnement d'avance, SIX PLASTRES en souscrivant, recevront comme primes et gratuits 18 LIVRAISONS DE L'ALBUM formant plus de 600 pages de matières littéraires et plus de 60 pages de musique. Tout cela pour rien, c'est déjà plus que la valeur de l'abonnement. A la veille de l'hiver c'est une excellente occasion de se procurer des lectures agréables et instructives à grand marché ; pour SIX PLASTRES seulement vous aurez ainsi la Revue Canadienne et l'Album, pour 12 mois et 18 Albums en sus pour rien. (Ecrire franco.) Montréal, 12 octobre 1847.—qi.

L'ORIENT,

OU

VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN PERSE, EN INDOUS, EN CHINE, EN JAPON, EN SIBIRIE, EN AMERIQUE.

PAR M. L. GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage est deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions ; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et CIE, vu qu'il n'en n'a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance. Montréal, 8 octobre 1847.—qi.

BAZAR.

MARDI le 12 du courant et les deux jours suivants, aura lieu au No. 5, Quarré Dathousie un BAZAR dont les bénéfices seront partagés entre trois Communautés de cette ville. De grands préparatifs sont faits ; une bande musicale sera engagée pour l'occasion. Pour ce qui concerne les ouvrages s'adresser aux Dames Léviques et Moreau. La table de RAFAICHISSEMENTS sera sous la direction des Dames J. D. Laerrix, de Rochelavay et P. J. Lacroix. Montréal 1 octobre 1847.